



“Travailler ensemble pour faire avancer le métier”

Être en avance sur l'avenir ! C'est le moteur qui permet aux professionnels de la Location Automobile en Longue Durée de travailler dans un secteur en croissance permanente depuis 30 années.

Acteurs de la mobilité automobile, voire multimodale, pour les entreprises, comme ils le seront bientôt pour les particuliers, les adhérents de Sesamlld savent s'entourer d'experts de différents secteurs... C'est ainsi qu'ils ont acquis un niveau de compétence permettant de fournir les produits et services adaptés aux entreprises de toutes tailles, qui leur font confiance.

Les éléments nécessaires à la création d'un cercle vertueux de conseils et d'attentes à satisfaire sont aussi générés par les experts métiers. Un certain nombre d'entre eux se retrouve parmi les Membres Associés du Syndicat et œuvre au quotidien à l'optimisation des éléments de services offerts par les loueurs.

François Brabander
Président Sesamlld

LOI LOM ET NOUVELLES MOBILITÉS

par Anne-Claire Forel,
Secrétaire Générale de Sesamlld

« Pour les loueurs, la Loi d'Orientation des Mobilités est à la fois une contrainte et une opportunité d'évolution, dessinant 5 grandes lignes directrices :

L'obligation de renouvellement des parcs pour les entreprises gérant ou utilisant plus de 100 véhicules, afin de sortir des énergies fossiles en 2040 (avec un état des lieux tous les 5 ans).

La mise en place de forfaits «Mobilités Durables», c'est à dire la création d'un crédit mobilité et d'une prise en charge (jusqu'à 400€) exonérés de charges pour le plan vélo et la possibilité d'un cumul avec le remboursement des transports en commun et le covoiturage.

L'instauration d'un plan de mobilité pour les entreprises à partir de 50 salariés (contre 100 actuellement). Aujourd'hui, seule 1 entreprise sur 3 souscrit à l'obligation, aucune sanction financière n'étant appliquée aux 2 retardataires...

Le déploiement du véhicule électrique (VE) : la LOM prévoit de réduire le coût de raccordement des infrastructures de recharge et oblige l'installation de prises dans les parkings de plus de 10 places.

Les Zones à Faibles Emissions (ZFE) seront étendues et interdites aux vignettes Crit'Air 4 et 5 à certaines heures ».

INTÉGRATION DES NORMES WLTP

par Stéphane Copie,
Président de la commission Opérations

« L'entrée en vigueur de la norme WLTP approche et devrait être applicable dès ce 1er trimestre 2020. L'évolution des bases de référence au CO2, entre le passage du NEDC corrélé au WLTP, a un impact significatif sur la fiscalité et le marché des véhicules.

Malus, TVS ! Comment arriver à une neutralité fiscale ?

Le changement d'homologation complexifie les futures estimations commerciales des loueurs, alors que les clients demandent davantage de conseils et d'accompagnement pour cette transition.

Chaque option retenue lors du choix du modèle modifie le niveau d'émission de CO2 et donc la fiscalité. Plus que jamais, cette nouveauté place le métier de loueur au cœur de la décision du client, bien qu'en attente des informations actualisées communiquées pour chaque modèle par les constructeurs ».

Atelier Sesamllld animé par Marc Horwitz



LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS, NOUVELLES MOBILITÉS

“Quels changements dans vos offres et quelles conséquences sur votre écosystème ?”

“La LOM touche à des sujets structurants pour l'ensemble de nos métiers, de nos activités”.

Avec cette phrase, le **Président Brabander** met d'emblée les participants de l'atelier devant une réalité à prendre en compte sans délai.

La LOM n'est qu'un cadre. Votée le 19 novembre en dernière lecture par l'Assemblée Nationale, elle a pour but d'accélérer la Transition énergétique. Les décrets nécessaires à sa mise en œuvre devront être regardés à la loupe. La première conséquence de ces textes est double :

1. Les gestionnaires de flotte doivent devenir des gestionnaires de la mobilité ;

2. Les entreprises doivent réfléchir autour de la mobilité globale de leurs collaborateurs.

Dans les faits, on assiste à un changement complet de paradigme.

Les membres associés communiquent leur expérience



Opteven, spécialiste de l'assistance, met en place de nouvelles stratégies pour répondre à l'augmentation du parc de VE et de véhicules hybrides.

Un constat : l'intervention sur ces véhicules exige un agrément spécifique pour les dépanneurs VE et hybrides. Or, les réseaux des dépanneurs, encore sceptiques, ne sont pas prêts à investir. Seuls quelques pionniers se sont lancés, notamment ceux qui ont des véhicules équipés pour des charges rapides.

Pour l'instant, chez **Opteven**, sur 270 000 dossiers traités, les VE représentent 4000 dossiers et les hybrides 5000. Aujourd'hui la notion d'assistance s'ouvre aux nouveaux usages, pour :

- **Faciliter la transition** vers le VE.
- **Rassurer les clients** – qui se font toujours une fausse idée de l'autonomie des véhicules. L'utilisateur doit être accompagné, notamment par une prise en main personnalisée, mais aussi dépanné dans les meilleurs délais en cas de panne d'électricité.

Chez **Opteven**, des offres diversifiées autour de la mobilité sont désormais disponibles. Il faut toutefois s'interroger rapidement sur les problèmes fiscaux que pourraient poser les services d'assistance couvrant aussi le « domaine personnel ».



Pour **Mobility Tech Green** (MTG) la LOM conforte son choix de décloisonner son cœur de métier,

l'autopartage, pour aller vers une plateforme de **MaaS** (Mobility as a Service).

MTG peut jouer le rôle de conseiller dans la mise en place de ces politiques axées sur un Plan de Mobilité (PDM) incluant les nouveaux usages de la mobilité, l'accompagnement des collaborateurs (souvent nécessaire) et les indispensables actions de communication.

MTG prend en compte la montée croissante des motorisations alternatives via des offres packagées avec installation des bornes de recharge et même une remontée des données sur l'autonomie de la batterie, avec alerte si la recharge n'est pas faite.

Conclusion

Comment mettre en place les mobilités en intégrant les nouveaux éléments vecteurs de mobilité, les acteurs comme les “outils” ?

La LOM va imposer des changements de culture dans les entreprises en mettant la mobilité des collaborateurs au cœur des dispositifs.

Le choix des véhicules ne peut plus se faire seulement en fonction du TCO, mais doit impérativement prendre en compte le besoin, l'usage que l'on a du véhicule, quel qu'il soit.





Atelier Sesamlld animé par Ali Hammami



INTÉGRATION DES NOUVELLES NORMES WLTP

De nombreux impacts sur les loueurs, les clients, les fournisseurs...

Les loueurs Longue Durée sont inquiets de l'application d'une multitude de critères consécutifs aux évolutions des modes d'homologation (en NEDC, NEDC corrélé, puis WLTP) qui vont entraîner une appréciation différente pour chaque véhicule mis à la route, selon chaque option choisie.

On se dirige donc vers des complexités de mise en œuvre de Car Policy pour les clients...

Présentation Datanéo

DataNeo

La nouvelle approche du Marketing Direct

Datanéo procure aux loueurs une plateforme fournissant les statistiques mensuelles sur les immatriculations LLD. Sur les 10 premiers mois de l'année 2019, on observe une croissance du marché LLD de +7%. Les immatriculations LLD à particuliers sont en hausse de 17 points par rapport aux 10 premiers mois de l'année précédente.

Lorsque l'on s'intéresse aux immatriculations en produit et en segment, on note un glissement de C-SUV à B-SUV dans la continuité du mouvement de downsizing, avec +10,3% de B-Suv immatriculés en LLD et -6,2% de C-Suv, par rapport à la même date de l'année précédente.

Présentation JATO

JATO

JATO propose aux loueurs la plateforme "JATO WLTP service", qui apporte la valeur WLTP correspondant au véhicule avec ses options.

Ces valeurs sont valides pour l'homologation WLTP pendant 24h. Selon JATO, l'ensemble des constructeurs auront fait l'objet d'un accord pour l'accès à leurs catalogues d'homologation lors de la bascule en WLTP.

Quel sera l'impact sur les adhérents et membres associés Sesamlld ?

Au Portugal et en Finlande, le basculement à WLTP a généré entre +20% et +30% - soit une augmentation conséquente - du taux de CO2 au km. En France, on n'a pas de visibilité à ce jour, sur la mise en œuvre de l'ECOC (certificat électronique de conformité avec plus de datas), le SIV n'étant pas encore prêt à récolter toutes ces données, qui sont pourtant indispensables pour établir les impacts fiscaux... Les échanges révèlent différentes craintes. Que se passe-t-il lorsque la configuration n'est pas prévue par le système ?

Qu'en est-il des véhicules dérivés, VUL ? D'autres questions sont en suspens : Combien de temps encore pour le double affichage NEDC corrélé / WLTP ?

L'attente est donc devenue très forte quant au décret d'application qui devra préciser de façon technique l'ensemble des impacts, tant au niveau de l'affichage des tarifications que de leurs conséquences fiscales.

Conclusion

La norme WLTP va impacter tous les genres fiscaux et toutes les énergies et donc, par voie de conséquence, l'ensemble du marché automobile et toutes les formes de financement.

Entre temps, les loueurs continuent de travailler à la veille technique, pour effectuer des comparatifs de TCO toujours plus détaillés et permettre aux clients de faire les meilleurs choix.

Cependant, tout le monde redoute une forte augmentation des coûts de détention, qui peut aussi conduire à prolonger massivement les contrats sur les véhicules actuellement à la route...



Les entreprises adhérentes présentes aux Ateliers 2019

ALD AUTOMOTIVE / ALPHABET / ARVAL / Arval Mobility Observatory / ATHLON / BPCE CAR LEASE
CA-CF / ECUREUIL Services / DIAC LOCATION / ELAT / FREE2MOVElease / LEASE PLAN
LEASYS FCA / UCALLEASE / Union TLF / VEHIPOSTE

Membres Associés
présents aux Ateliers 2019

